Coopération pour les eaux internationales en Afrique

Cadre de CIWA pour la biodiversité et sa conservation

Mise à jour : octobre 2024

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CIWA

À propos du pôle mondial d'expertise en Eau

Lancé en 2014, le pôle mondial d'expertise en Eau du Groupe de la Banque mondiale rassemble, au sein d'une même unité, les activités de financements, de savoirs et d'exécution. En associant l'expertise mondiale de la Banque aux investissements nationaux, ce pôle est en mesure de donner plus de force à des solutions transformatrices qui permettront aux pays en développement de s'engager sur une trajectoire de développement durable.

Visitez notre site : www.worldbank.org/water ou suivez-nous sur X **@WorldBankWater.**

À propos de CIWA

La Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA), créée en 2011, est un partenariat forgé par la Banque mondiale, ses partenaires africains, la Commission européenne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. CIWA aide les pays riverains d'Afrique subsaharienne à exploiter les possibilités d'assurer une croissance durable, inclusive et résiliente face au climat, et de réduire la pauvreté en s'attaquant aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau internationale.

Visitez notre site : www.ciwaprogram.org et www.ciwaprogram.org/fr ou suivez-nous sur X **@CIWAProgram.**

©2024 Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : (+1) 202-473-1000 ; Internet : www.banquemondiale.org

Cet ouvrage a été rédigé par les services du Groupe de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Le « Groupe de la Banque mondiale » est composé des institutions juridiquement indépendantes suivantes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omission ou d'erreur (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'il reconnaît ou accepte ces frontières. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des institutions du Groupe de la Banque mondiale, de leurs Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

Les informations contenues dans cet ouvrage sont fournies uniquement à titre d'information générale et ne sauraient être considérées comme des conseils en matière de droit, de titres ou d'investissements, une opinion quant au bien-fondé de tout investissement, ou une sollicitation quelconque. Certaines institutions du Groupe de la Banque mondiale ou les organisations qui y sont rattachées peuvent avoir un investissement dans quelques entreprises et entités citées dans le présent ouvrage, ou fournir des conseils ou des services auxdites entreprises et entités, ou autrement détenir un intérêt financier dans celles-ci.

Droits et autorisations

Le contenu du présent ouvrage fait l'objet d'un dépôt légal. Le Groupe de la Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et autorise la reproduction partielle ou intégrale à des fins non commerciales du présent ouvrage, à condition d'en mentionner la source et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à son utilisation (comme indiqué dans le présent document).

Mention de la source — Ce cadre a été préparé par Piet Theron sous la direction des responsables du Programme CIWA, Anders Jägerskog et Ai-Ju Huang. La Banque mondiale a également apporté sa contribution par l'intermédiaire des membres de ses services et des consultants suivants : Catherine Tovey, Maria Angelica Sotomayor, Yogita Mumssen, Charles Gilman, Christine Ochieng, Carine Durand, Tushita Mukherjee, Arik Karani, et Nicolas Salazar-Godoy. Conception et composition par Joseph Michael Brunton.

La Banque mondiale ne garantit pas que le contenu de cet ouvrage ne porte pas atteinte aux droits de tiers et décline toute responsabilité à cet égard. Tous les renseignements sur les droits et licences doivent être adressés au service des publications de la Banque mondiale à l'adresse suivante : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Sigles et abréviations

APAGroP	Programme panafricain sur les eaux souterraines
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CIWA	Coopération pour les eaux internationales en Afrique
CMAE	Conseil des ministres africains sur l'eau
COP	Conférence des Parties
ENTRO	Bureau technique régional du Nil oriental
GDE	Ecosystèmes dépendant des eaux souterraines
GESI	Parité femmes-hommes et inclusion sociale
IBN	Initiative du bassin du Nil
NCCR	Projet de coopération pour la résilience climatique dans le bassin du Nil
NCORE	Projet de coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil
ODD	Objectif de développement durable
OKACOM	Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
PIB	Produit intérieur brut
SACD	Communauté de développement d'Afrique australe
SADC-GMI	Institut de gestion des eaux souterraines de la Communauté de développement d'Afrique australe
SADRI	Initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
VBA	Autorité du bassin de la Volta

Table des matières

1. Abréviations	**01**
2. Résumé analytique	**03**
3. Introduction	**04**
4. Stratégie de la Banque mondiale pour la protection de la biodiversité	**04**
5. Intégrer l'action en faveur du climat et de la nature	**05**
6. CIWA et la préservation de la biodiversité	**06**
7. Avantage comparatif de CIWA dans les domaines où les questions liées aux eaux transfrontalières et à la préservation de la biodiversité se recoupent	**07**
8. Cadre de CIWA pour la biodiversité	**08**
9. Approche	**08**
10. Niveau des programmes	**08**
11. Niveau des projets	**10**
12. Outils et solutions	**10**
13. Cadre d'action	**10**
14. Application	**10**
15. Annex A - Outils et solutions	**11**
16. Annex B - Résultats de l'évaluation réalisée en 2023 concernant l'impact des activités de CIWA sur la biodiversité et sa conservation	**12**
17. Annexe C - évaluation documentaire	**17**

Liste des figures

Figure 1: Eaux transfrontalières et biodiversité des eaux douces — modèle DSPIR (UICN 2022)	**07**
Figure 2 : Théorie du changement—Résultats souhaités et produits du cadre de biodiversité de la CIWA	**09**
Figure 3 : Stratégie de mise en œuvre — Cadre de CIWA pour la biodiversité	**10**

Résumé analytique

Le Programme de coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA) est un fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui aide les pays d'Afrique subsaharienne à promouvoir une croissance durable, inclusive et résiliente face au changement climatique. Il s'efforce, à cette fin, de s'attaquer aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau transfrontalières.

Les modes de consommation et de production non durables sont, on le sait, les causes profondes du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Ces phénomènes pourraient toutefois être atténués par l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres et de gestion des ressources. Les femmes sont, dans de nombreux pays en développement, les principales utilisatrices et gestionnaires des terres, car elles pratiquent l'agriculture et l'élevage et, ce faisant, sont principalement chargées de produire les aliments pour leur ménage et de gérer la consommation d'eau. Leur contribution à la promotion de la gestion durable des terres offre une possibilité d'atteindre le double objectif de la gestion durable des terres et de l'égalité femmes-hommes[1]. Face à ces enjeux, CIWA a procédé durant l'exercice 2023 à une évaluation de ses activités concernant la biodiversité, qui a montré que ses opérations permettaient de soutenir une série d'initiatives régionales ayant trait à ce domaine. Bien que ces dernières aient contribué de manière directe et indirecte à la conservation de la biodiversité, elles avaient un caractère essentiellement opportuniste et ne s'inscrivaient dans le cadre d'aucun programme précis ni d'aucune approche systématique qui aurait permis de promouvoir la conservation de la biodiversité liée aux eaux transfrontalières (voir les annexes B et C)

Le cadre de CIWA pour la biodiversité a pour objet de concilier les efforts déployés par le programme pour promouvoir la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières avec les objectifs de conservation de la biodiversité, notamment en identifiant les points de convergence entre la gestion des eaux transfrontalières et la conservation de la biodiversité des eaux douces. Ce dernier a pour objet de renforcer la gestion des eaux transfrontalières en encourageant la conservation de la biodiversité de façon à donner à des communautés plus résilientes des moyens d'anticiper et d'atténuer les chocs climatiques, de préserver leurs moyens de subsistance, leur santé et leur vie, et d'améliorer la situation économique. L'application du cadre de CIWA pour la biodiversité s'effectue à trois niveaux interdépendants : i) les programmes, ii) les projets, et iii) les outils et les solutions. La théorie du changement, qui décrit la vision, le contexte, les principaux domaines d'intervention et les objectifs du cadre de CIWA pour la biodiversité, guidera son application. Cette démarche s'inscrit dans les efforts déployés par la Banque mondiale pour soutenir la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité adopté lors de la 15e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15)..

[1] https://blogs.worldbank.org/en/sustainablecities/integrating-gender-and-social-inclusion-nature-based-solutions-way-forward

Renforcer l'impact des activités de CIWA sur les eaux transfrontalières, la conservation de la biodiversité et la santé des écosystèmes

Introduction

Le programme CIWA est un fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui aide les pays d'Afrique subsaharienne à promouvoir une croissance durable, inclusive et résiliente face au changement climatique. Il s'efforce, à cette fin, de s'attaquer aux obstacles à une gestion et à une mise en valeur concertées des ressources en eau transfrontalières et vise à renforcer ces activités de manière à améliorer la productivité, la sécurité et la pérennité de ces ressources dans toute la région[2]. CIWA collabore étroitement avec les organismes de bassin, les communautés économiques régionales, les autorités nationales, et d'autres parties prenantes dans le cadre de trois types de projets exécutés par la Banque mondiale ou par des bénéficiaires. Il poursuit : i) des opérations de longue durée en collaboration avec les bassins prioritaires pour contribuer au renforcement d'éléments fondamentaux comme les systèmes de données, les accords politiques et juridiques, les institutions et les plans opérationnels et d'investissement ; ii) des activités de collaboration stratégiques qui lui permettent de contribuer à des projets ayant un fort impact grâce à ses travaux d'analyses, ses activités de renforcement des capacités et à son assistance technique ; et iii) des initiatives de production et de gestion des connaissances pour établir des bases factuelles plus solides à l'appui d'une gestion concertée des eaux internationales.

L'évaluation réalisée par CIWA durant l'exercice 2023 a montré que les opérations du programme permettaient de soutenir une série d'initiatives concernant la biodiversité en Afrique subsaharienne. Bien que ces dernières aient contribué de manière directe et indirecte à la conservation de la biodiversité, elles avaient un caractère essentiellement opportuniste et ne s'inscrivaient dans le cadre d'aucun programme précis ni d'aucune approche systématique qui aurait permis de promouvoir la conservation de la biodiversité liée aux eaux transfrontalières.

Le programme CIWA appuie une série d'activités de gestion des ressources en eau transfrontalières, y compris des initiatives touchant à la conservation et à la gestion de la biodiversité. Le programme a ainsi participé directement à la conception d'une analyse des opportunités d'investissements multisectoriels, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie systématique adoptée par la Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango (OKACOM), ou encore au modèle perfectionné visant à améliorer la prise de décision concernant les services écosystémiques du delta intérieur du Niger[3]. La réalisation d'études de faisabilité et d'évaluations des incidences environnementales et sociales, l'élaboration de stratégies et de plans de gestion intégrée des bassins versants, les interventions visant à améliorer la qualité de l'eau dans les lacs et les systèmes fluviaux, les projets de restauration des berges et les travaux d'analyse visant à favoriser une meilleure compréhension des écosystèmes dépendant des eaux souterraines ont également contribué à procurer directement des avantages.

Les activités menées par CIWA facilitent ainsi l'adoption d'approches intégrées et innovantes permettant de mieux comprendre les liens entre le renforcement de l'intégrité et la connectivité des écosystèmes, la place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion des ressources en eau douce, et la fourniture et l'amélioration des services écosystémiques grâce à des solutions fondées sur la nature. Ces dernières permettent souvent de gérer les ressources en eau de la manière la plus efficace par rapport au coût, de réduire les risques de catastrophe et d'atténuer les effets du changement climatique. Il est essentiel, pour optimiser les bénéfices, que les programmes adoptant ce type de solutions suivent une approche inclusive et équitable impliquant et autonomisant les femmes et les hommes, en particulier les groupes traditionnellement exclus ou marginalisés[4].

Stratégie de la Banque mondiale pour la protection de la biodiversité

Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les États membres des Nations Unies en 2015, constitue une feuille de route en direction de la paix et de la prospérité, pour l'humanité et pour la planète. Un partenariat mondial s'est constitué en vue de la poursuite de dix-sept objectifs de développement durable (ODD) sachant que, pour éliminer la pauvreté, il importe d'élaborer des stratégies et des politiques visant notamment à promouvoir la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en préservant le capital naturel indispensable à la vie. Ces objectifs concernent quatre grands domaines : l'inclusion sociale (objectifs 1 à 7), la croissance économique (objectifs 8 à 11), la responsabilité environnementale (objectifs 12 à 15) et la gouvernance (objectifs 16 et 17).

[2] Site Web de CIWA : 7 février 2023
[3] https://www.ciwaprogram.org/fr/blog/la-modelisation-et-un-processus-de-decision-renforce-au-secours-de-lecosysteme-du-bassin-du-niger/
[4] https://blogs.worldbank.org/en/sustainablecities/integrating-gender-and-social-inclusion-nature-based-solutions-way-forward

Il est essentiel d'éliminer la pauvreté en mettant en place des programmes et des initiatives visant à renforcer la sécurité hydrique et alimentaire, à diversifier les moyens de subsistance, à développer les compétences, à promouvoir l'accès à l'éducation et à améliorer la prise de décision pour atteindre les ODD. Pour promouvoir ces derniers, il est possible de procéder à des investissements dans des économies respectueuses de la nature qui favorisent le développement de sources de revenus et de moyens de subsistance durables et diversifiés. Ceux-ci dépendent toutefois de la préservation du capital naturel et des services écosystémiques nécessaires à la vie sur Terre, assurant des paysages prospères gérés de manière durable et exploités pour renforcer la résilience des populations locales aux effets du changement climatique.

Le rythme auquel les écosystèmes dépendant de l'eau se dégradent dans le monde est alarmant. Les modes de consommation et de production non durables sont, on le sait, les causes profondes du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Ces phénomènes pourraient toutefois être atténués par l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres et de gestion des ressources. Les femmes sont, dans de nombreux pays en développement, les principales utilisatrices et gestionnaires des terres, car elles pratiquent l'agriculture et l'élevage et, ce faisant, sont principalement chargées de produire les aliments pour leur ménage et de gérer la consommation d'eau. Leur contribution à la promotion de la gestion durable des terres offre une possibilité d'atteindre le double objectif de la gestion durable des terres et de l'égalité femmes-hommes[5].

Cadre mondial de la biodiversité

Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal a été adopté lors de la 15e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique organisée en décembre 2022. Ce cadre[6], qui comprend 4 objectifs et 23 cibles concrètes, présente un plan ambitieux visant à mettre en œuvre une action de grande envergure afin de transformer le rapport de la société à la biodiversité. La vision du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal est celle d'une société vivant en harmonie avec la nature, où « d'ici à 2050, la biodiversité sera valorisée, conservée, rétablie et utilisée avec sagesse, de manière à préserver les services écosystémiques, la santé de la planète et les avantages essentiels dont bénéficient tous les êtres humains »[7]. Ce cadre montre que la biodiversité est essentielle au bien-être humain, à la santé de la planète et à la prospérité économique, notamment à la réalisation de modes de vie équilibrés et en harmonie avec la nature. La société dépend de la biodiversité pour se nourrir, se soigner, produire de l'énergie, purifier l'air et l'eau, réduire les risques de catastrophes et en atténuer les effets, se divertir et se cultiver, et maintenir tous les écosystèmes de la planète. Il montre par ailleurs qu'il est nécessaire d'élaborer, de mettre en œuvre et d'utiliser à grande échelle toute une panoplie d'outils et de solutions permettant de réduire les multiples menaces qui pèsent sur la biodiversité et de la préserver afin de répondre aux besoins de la population.

Investir dans la nature pour un développement vert, résilient et inclusif

La nature et les ressources naturelles sont au cœur des principaux problèmes de développement : santé, moyens de subsistance, inégalités, changement climatique, sécurité alimentaire, fragilité, énergie. Les pays et les populations les plus pauvres sont particulièrement exposés au risque de perte de biodiversité. La disparition de seulement quelques services écosystémiques suffirait à priver les pays à faible revenu de 10 % de leur produit intérieur brut (PIB) réel par an d'ici à 2030. Un tel scénario aurait des répercussions probablement plus lourdes pour les femmes, qui sont notamment plus pauvres et souffrent davantage de la faim. Un grand nombre de solutions à la perte de biodiversité et à la crise climatique sont liées à trois secteurs essentiels : l'alimentation, la terre et l'eau ; les infrastructures ; et l'énergie et les industries extractives. Ces secteurs compromettent la survie de 80 % des espèces menacées ou quasi menacées, dont environ 30 % des poissons d'eau douce qui sont menacés d'extinction[8].

L'investissement dans la nature pourrait permettre d'inverser la perte de biodiversité et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux pays. Les problèmes posés par le changement climatique et la gestion des eaux transfrontalières (eaux de surface et eaux souterraines) compromettent gravement le développement durable et exigent la poursuite d'approches transfrontalières et souvent mondiales afin de remédier à leurs causes profondes. Il faudra pour cela adopter une approche inclusive et équitable mobilisant l'ensemble de l'économie, et plaçant la nature au cœur du développement. Cela passe par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de méthodes de gestion visant à orienter les marchés et les chaînes de valeur vers des modèles favorisant la conservation et la restauration du capital naturel. Une telle évolution pourrait favoriser une croissance à long terme, des emplois plus écologiques et de meilleure qualité, et renforcer la sécurité hydrique et alimentaire en instaurant des pratiques équitables et durables de gestion des ressources naturelles et d'utilisation des sols. Le Groupe de la Banque mondiale favorise un développement vert, résilient et inclusif[9] dans les pays qui sont ses clients en intégrant la protection et la restauration de la nature dans ses politiques économiques, ses programmes de développement et ses investissements stratégiques. La Banque mondiale compte également parmi les principaux bailleurs de fonds multilatéraux œuvrant à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes[10]. CIWA encourage ces approches qu'elle déploie dans le cadre de ses programmes, de ses activités et de ses initiatives.

Intégrer l'action en faveur du climat et de la nature

S'attaquer simultanément à la perte de biodiversité et au changement climatique est le meilleur moyen de prévenir les menaces systémiques pesant sur le développement, la croissance économique et le bien-être des populations et de la planète. Le changement climatique et la perte de biodiversité compromettent dangereusement le développement, la croissance économique, le bien-être et la santé des populations et de la planète, et comptent au nombre des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Ces deux crises se renforcent mutuellement et précipitent la planète vers des points de basculement dangereux et irréversibles[11].

Pour intervenir de manière efficace face à ces crises, il importe de procéder à des transformations sociales et économiques équitables et inclusives, de mener une action publique et de réaliser des investissements intégrés à tous les niveaux. Les pays doivent œuvrer de concert pour mieux relier les objectifs concernant le climat et ceux concernant la biodiversité, tels qu'ils ressortent respectivement de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique, et harmoniser la mise en œuvre de ces deux instruments. Il importe en outre de réfléchir aux moyens de s'attaquer aux facteurs qui empêchent les femmes et les groupes de population vulnérables de bénéficier des mêmes avantages que les hommes. Les décideurs nationaux doivent veiller à prendre en compte la nature, le climat et le développement dans les stratégies et les plans sectoriels, ainsi que dans les plans nationaux et régionaux visant à atteindre les objectifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, tout en intégrant systématiquement les questions de parité femmes-hommes et d'inclusion sociale (GESI). Ces divers programmes sont notamment les contributions déterminées au niveau national (CDN) et stratégies et les plans d'action nationaux établissant les objectifs en matière de diversité qyu doivent prendre en considération les questions de genre de manière à permettre aux femmes et aux groupes de populations vulnérables d'opérer dans les mêmes conditions que les hommes[12]. CIWA aborde ces questions transversales en adoptant une approche intersectorielle, qui consiste notamment à traiter les aspects liés à la GESI, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, à la fragilité, au conflit et à la violence, ainsi qu'à la conservation de la biodiversité de manière harmonisée et intégrée.

[5] https://www.oecd-ilibrary.org/sites/131671a1-en/index.html?itemId=/content/component/131671a1-en "Women and SDG 15 – Life on Land: Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, halt and reverse land degradation, and halt biodiversity loss."
[6] https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf
[7] https://www.cbd.int/gbf
[8] https://wwf.panda.org/discover/our_focus/freshwater_practice/freshwater_biodiversity_222/
[9] Banque mondiale. Green, Resilient, and Inclusive Development. © World Bank, Washington, DC 2021. http://hdl.handle.net/10986/36322
[10] Ibid.
[11] Banque mondiale. Nature and Development Brief: Integrating Climate and Nature Action. COP 15 2022.IUCN, Convention on Biological Diversity and Integrating
[12] *Integrating Gender Considerations in National Biodiversity Strategies and Action Plans*, novembre 2016.

CIWA et la préservation de la biodiversité

Biodiversity as a Global Public Good

La biodiversité constitue un bien public à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. La biodiversité conditionne nos existences et notre bien-être et procure de nombreux avantages essentiels à tous les être humains, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'eau potable, de la prévention et de la lutte contre les maladies, de la résilience climatique, de la protection contre les risques de catastrophe et de l'atténuation de leurs effets. La biodiversité contribue de manière fondamentale, bien que variable, à la fourniture de services écosystémiques. De nombreux secteurs économiques dépendent directement des flux de biens et de services produits par la nature, comme les denrées alimentaires, les matières premières, la pollinisation, la filtration de l'eau et la régulation du climat. Selon le rapport Economic Case for Nature publié par la Banque mondiale, la disparition partielle des services écosystémiques pourrait se traduire par une baisse de 2,3 % du PIB mondial (2 700 millions de dollars) en 2030, et toucherait plus particulièrement les pays les plus pauvres[13].

Nos modes de vie, d'échanges commerciaux, de déplacements, d'utilisation des ressources et de production de déchets affectent la biodiversité, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent pour assurer notre bien-être et nos moyens de subsistance. La biodiversité en Afrique est essentiellement menacée par l'empiètement humain, la fragmentation et la destruction des habitats, les maladies, les espèces exotiques, l'utilisation non durable des ressources et la pollution. Ces facteurs sont aggravés par le changement climatique, qui multiplie et intensifie les épisodes de sécheresse et les inondations, amplifie les vagues de chaleur et modifie les régimes pluviométriques. Ces effets du changement climatique se font sentir dans tous les domaines et touchent la plupart des groupes d'espèces et accentuent souvent les menaces liées à d'autres facteurs. La protection, la restauration et le maintien d'écosystèmes sains favorisent les processus naturels d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, offrent une protection accrue aux populations locales et renforcent leur résilience face à ces effets et aux catastrophes naturelles.

Il **importe de coordonner nos efforts et d'agir de concert pour protéger et gérer les ressources de la planète.** La société jouit gratuitement des biens publics mondiaux tels que les océans, les forêts tropicales et l'eau douce des réseaux fluviaux régionaux. Ces ressources, que l'on pense souvent pouvoir obtenir librement, font l'objet de la « tragédie des communs », selon laquelle les ressources régionales et mondiales, comme les ressources en eau transfrontalières, sont consommées par des individus au détriment de la société. En effet, lorsque les individus peuvent utiliser une ressource publique pour servir leurs seuls intérêts, cette dernière donne lieu à des investissements insuffisants, sont utilisées de manière non durable et s'épuisent[14].

Il est possible de suivre des trajectoires permettant simultanément d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité, d'atténuer les effets du changement climatique, de renforcer les capacités d'adaptation à ceux-ci et d'atteindre d'autres objectifs comme le renforcement de la sécurité hydrique et alimentaire. Il est nécessaire, pour promouvoir ces trajectoires propices à un avenir durable, de prendre des mesures audacieuses et interdépendantes sur plusieurs fronts, toutes nécessaires, mais aussi insuffisantes à elles seules. Le programme CIWA a ainsi la possibilité de recourir au mécanisme de la collaboration régionale pour intensifier considérablement les efforts de conservation et de restauration de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique grâce au renforcement de la gestion des ressources transfrontalières.

Principaux avantages et menaces pour les écosystèmes d'eau douce

L'eau, les rivières et les autres écosystèmes d'eau douce sont essentiels au maintien de la biodiversité et des services et avantages procurés par des systèmes naturels sains et fonctionnels. Les rivières contribuent de manière importante à l'apport de sédiments qui permettent de maintenir les berges, les plaines inondables, les dunes côtières et les deltas. Les zones humides abritent certains des écosystèmes les plus riches et les plus biodiversifiés au monde. Elles assurent de nombreux services, notamment la réduction des risques d'inondation, le captage et le stockage du carbone, la purification de l'eau et la recharge des nappes phréatiques, et soutiennent durablement les populations piscicoles. Les poissons d'eau douce contribuent aux moyens de subsistance des populations rurales vulnérables, renforcent la sécurité alimentaire et jouent souvent un rôle important dans les économies locales. L'approvisionnement durable en eaux souterraines est essentiel aux écosystèmes dépendant des eaux souterraines (GDE), comme la végétation des rives et les prairies, et soutient indirectement les lacs et les zones humides. Les débits écologiques des eaux souterraines et des eaux de surface servent à maintenir les composantes, les fonctions, les processus et la résilience des écosystèmes aquatiques afin de garantir la fourniture permanente de biens et de services aux populations locales. Le maintien des liens entre les éléments terrestres et les masses d'eau, de la source à la côte, est un aspect essentiel de la gestion des eaux transfrontalières et de leur biodiversité. Il revêt une importance cruciale pour la poursuite d'un débit d'eau suffisant et le déplacement des nutriments et des sédiments qui définissent les ressources en eau ainsi que la migration et la dispersion des espèces en amont et en aval, latéralement dans les plaines inondables et verticalement dans les eaux souterraines, dans l'espace et le temps.

L'Afrique subit de plein fouet les effets du changement climatique, qui se traduit par une augmentation des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. Cette situation aura de profondes répercussions sur l'économie et sur sa capacité à subvenir aux besoins d'une population croissante, fortement exposée aux aléas du changement climatique. Les écosystèmes d'eau douce d'Afrique australe subissent les effets néfastes du changement climatique, certaines régions enregistrant déjà une baisse des précipitations. Les pays devront coordonner leurs efforts pour lutter contre les risques climatiques, puisque de nombreux cours d'eau régionaux sont reliés à des bassins fluviaux transfrontaliers. En l'absence d'une gestion concertée et efficace des ressources en eau transfrontalières, il se peut que des conflits éclatent entre les pays.

[13] https://www.worldbank.org/en/topic/environment/publication/the-economic-case-for-nature
[14] https://earth.org/what-is-tragedy-of-the-commons/

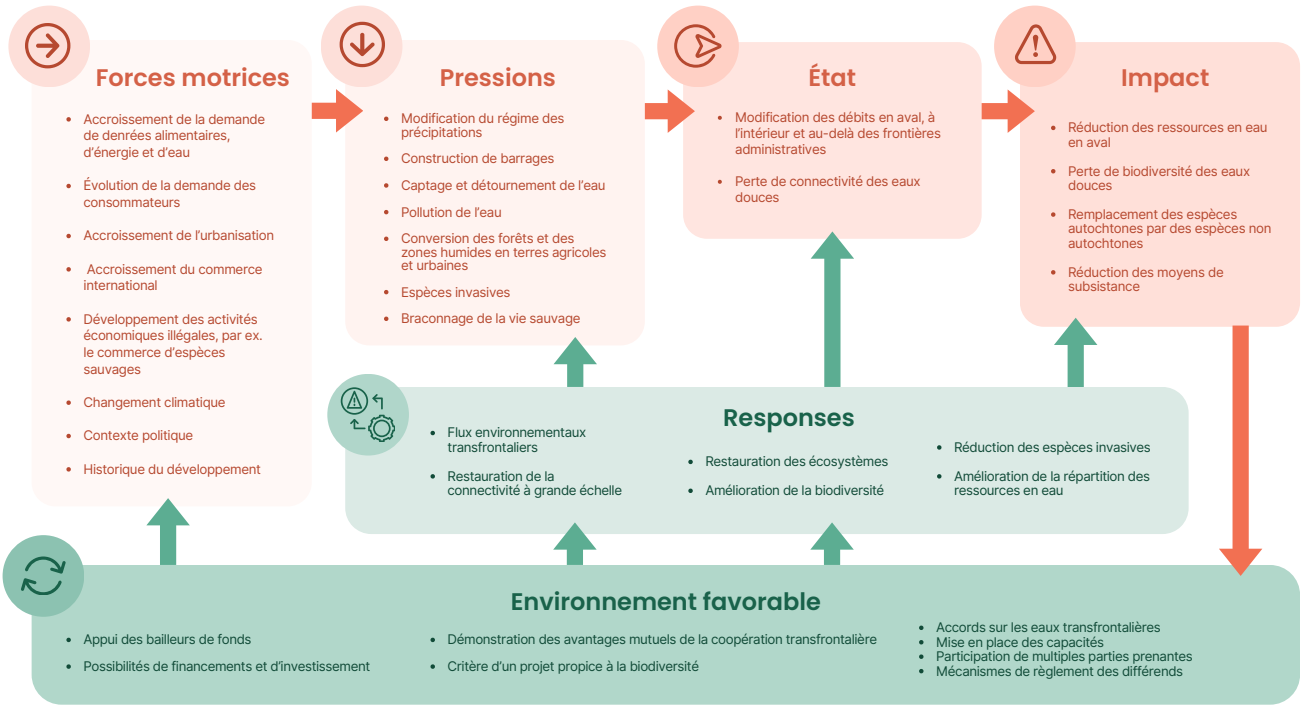

Figure 1 : Eaux transfrontalières et biodiversité des eaux douces — modèle DSPIR (UICN 2022)

Les rivières et les zones humides sont les écosystèmes les plus menacés et les moins protégés d'Afrique. Il est important de renforcer la protection de ces zones et de restaurer leur biodiversité, de mieux les gérer et de leur consacrer de plus amples investissements. La destruction et la dégradation de la biodiversité et des écosystèmes sains exposent davantage les terres aux effets du changement climatique. Il importe donc de les protéger pour renforcer la résilience à long terme et préserver les moyens de subsistance tributaires de la fourniture de biens et de services écosystémiques. Les eaux transfrontalières et la biodiversité sont soumises à d'autres pressions majeures, telles que l'augmentation de la demande de denrées alimentaires, d'énergie et d'eau, l'évolution de la demande des consommateurs, l'urbanisation, l'intensification du commerce international (y compris les activités économiques illégales, comme le commerce d'espèces sauvages) et le changement climatique. Le modèle DPSIR (forces motrices, pressions, état, impact, réponse) expose ces éléments (figure 1).

Avantage comparatif de CIWA dans les domaines où les questions liées aux eaux transfrontalières et à la préservation de la biodiversité se recoupent

Le programme CIWA est particulièrement bien placé pour aider les pays d'Afrique subsaharienne à relever les défis que pose la biodiversité dans le domaine de la gestion des eaux transfrontalières. Les connaissances techniques acquises par CIWA dans la gestion et la mise en valeur des ressources en eau transfrontalières lui permettent de soutenir les activités menées par les parties prenantes pour surmonter certains des défis les plus complexes liés à la sécurité hydrique. CIWA peut ainsi mobiliser les principales parties prenantes pour leur permettre d'harmoniser et de coordonner leurs efforts en vue de protéger, de gérer et de restaurer la nature susceptible d'apporter des avantages cruciaux. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire et hydrique, de la pérennité des moyens de subsistance, de la réduction des risques de catastrophe et du stockage du carbone.

CIWA mène diverses interventions destinées à promouvoir la protection et la restauration de la biodiversité en Afrique, afin de garantir sa santé à long terme. Le programme renforce déjà les capacités des autorités nationales et des institutions régionales, comme les organismes de bassin, et encourage l'adoption d'une approche collaborative transfrontalière permettant d'atteindre plus efficacement les objectifs de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité. CIWA a accès aux compétences techniques et bénéficie du pouvoir de mobilisation de la Banque mondiale, mais il n'est pas contraint de mettre en œuvre ses projets en faisant appel à des organismes publics ou aux financements de l'IDA. Il peut donc intervenir dans des bassins partagés par un ou plusieurs pays ne disposant pas des capacités requises pour exécuter des projets ordinaires de la Banque mondiale et mener des actions opportunistes de petite envergure susceptibles de catalyser l'octroi d'un soutien plus important, dès lors qu'il peut s'appuyer sur une institution régionale solide.

Les projets et initiatives de CIWA contribuent déjà à la poursuite de plusieurs activités liées à la biodiversité en Afrique subsaharienne. Le programme a ainsi participé directement à la conception d'une analyse des opportunités d'investissements multisectoriels, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie systématique adoptée par l'OKACOM, ou encore au modèle perfectionné visant à améliorer la prise de décision concernant les services écosystémiques du delta intérieur du Niger[15]. La réalisation d'études de faisabilité et d'évaluations des incidences environnementales et sociales, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans de gestion intégrée des bassins versants, notamment les interventions visant à améliorer la qualité de l'eau dans les lacs et les systèmes fluviaux, et les solutions fondées sur la nature comme les projets de restauration des berges ont également procuré un certain nombre d'avantages directs. Le programme CIWA a par ailleurs participé à la diversification des moyens de subsistance dépendant des écosystèmes d'eau douce en encourageant l'exploitation durable des ressources naturelles, en s'attaquant aux problèmes liés à la qualité de l'eau et aux questions de parité femmes-hommes et d'inclusion sociale, et en menant des travaux d'analyse destinés à faciliter une meilleure compréhension des écosystèmes dépendant des eaux souterraines. Il contribue également, de manière indirecte, au renforcement des organismes de bassin et des agences nationales de gestion de l'eau, au soutien des organisations de la société civile visant à faciliter la prise de décisions fondée sur des données probantes, à la mise en place de plateformes de partage d'informations favorisant une meilleure prise de décision et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales afin de lutter contre les pratiques non viables d'exploitation des ressources naturelles.

[15] https://www.ciwaprogram.org/fr/blog/la-modelisation-et-un-processus-de-decision-renforce-au-secours-de-lecosysteme-du-bassin-du-niger/

Cadre de CIWA pour la biodiversité

La biodiversité, un bien public mondial

Le cadre pour la biodiversité a principalement pour objet de concilier les efforts déployés par le programme pour promouvoir la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières avec les principaux objectifs de conservation de la biodiversité, notamment en identifiant les points de convergence entre la gestion des eaux transfrontalières et la conservation de la biodiversité des eaux douces.

Les objectifs du cadre consistent notamment à :

- Définir une approche intégrée plus structurée afin de prendre en compte la conservation de la biodiversité dans la planification, la conception et la mise en œuvre des activités et des initiatives de CIWA. Il s'agit notamment de mettre au point et d'adopter un ensemble clair d'indicateurs permettant de mesurer les résultats du programme.
- Compléter les efforts déployés par la Banque mondiale pour inscrire les questions liées à la nature dans la politique économique, les programmes de développement et les investissements sectoriels stratégiques.
- Contribuer à enrichir la base de connaissances sur la gestion des eaux transfrontalières, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.
- Faciliter la présentation de rapports et les communications avec les équipes de la Banque, les bailleurs de fonds et des partenaires sur la manière dont les projets et les initiatives de CIWA contribuent à la conservation de la biodiversité.

Théorie du changement — Résultats escomptés et principaux domaines d'impact thématiques

La théorie du changement (figure 2) décrit la vision, le contexte, les domaines d'intervention prioritaires et d'impacts du cadre de CIWA pour la biodiversité. Ce dernier a pour objet de renforcer la gestion des eaux transfrontalières en encourageant la conservation de la biodiversité de façon à donner à des communautés plus résilientes des moyens d'anticiper et d'atténuer les chocs climatiques, de préserver leurs moyens de subsistance, leur santé et leur vie, et d'améliorer la situation économique.

La théorie du changement décrit les modalités de concrétisation de cette vision et montre comment celle-ci cadre avec la mise en œuvre de ses trois piliers et y contribue. Elle s'inscrit en outre dans le prolongement de la théorie du changement de CIWA 2.0 et de la nouvelle grille de performance du groupe de la Banque mondiale pour les exercices 2024 à 2030.

L'approche décrite ci-dessous, qui donnera lieu à la définition de domaines d'impact thématiques, de résultats et d'activités de mise en œuvre, permettra de concrétiser la vision du cadre de CIWA pour la biodiversité :

- **Action :** soutenir la mise en œuvre d'actions clés en lien avec les trois piliers pour poursuivre le développement du programme.
- **Influence :** tirer parti de son avantage comparatif pour influer sur certains résultats définis par d'autres programmes financés par la Banque mondiale et ses partenaires.

Thèmes transversaux

La figure 2 ci-dessous présente les actions et les domaines d'influence décrits dans la théorie du changement du cadre pour la biodiversité. Les trois thèmes transversaux suivants guident également la conception et la mise en œuvre de ce dernier :

- Adaptation au changement climatique, atténuation de ses effets, et transition équitable
- Gestion des ressources en eau transfrontalière
- Parité femmes-hommes et inclusion sociale

Mise en œuvre

Approche

L'application du cadre de CIWA pour la biodiversité s'effectue sur trois niveaux interdépendants : i) les programmes, ii) les projets, et iii) les outils et les solutions (figure 3).

Niveau des programmes

Les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- Intégrer les aspects et les objectifs liés à la conservation de la biodiversité dans la nouvelle réserve de projets de CIWA. Cette dernière s'appuiera sur le cadre pour la biodiversité pour soutenir la mise en œuvre d'une approche systématique concernant l'état des lieux et les inventaires des écosystèmes afin de surveiller, d'évaluer et de répondre efficacement aux pressions anthropiques existantes ainsi qu'aux menaces supplémentaires exercées par le changement climatique.

Théorie du changement

Biodiversité et conservation

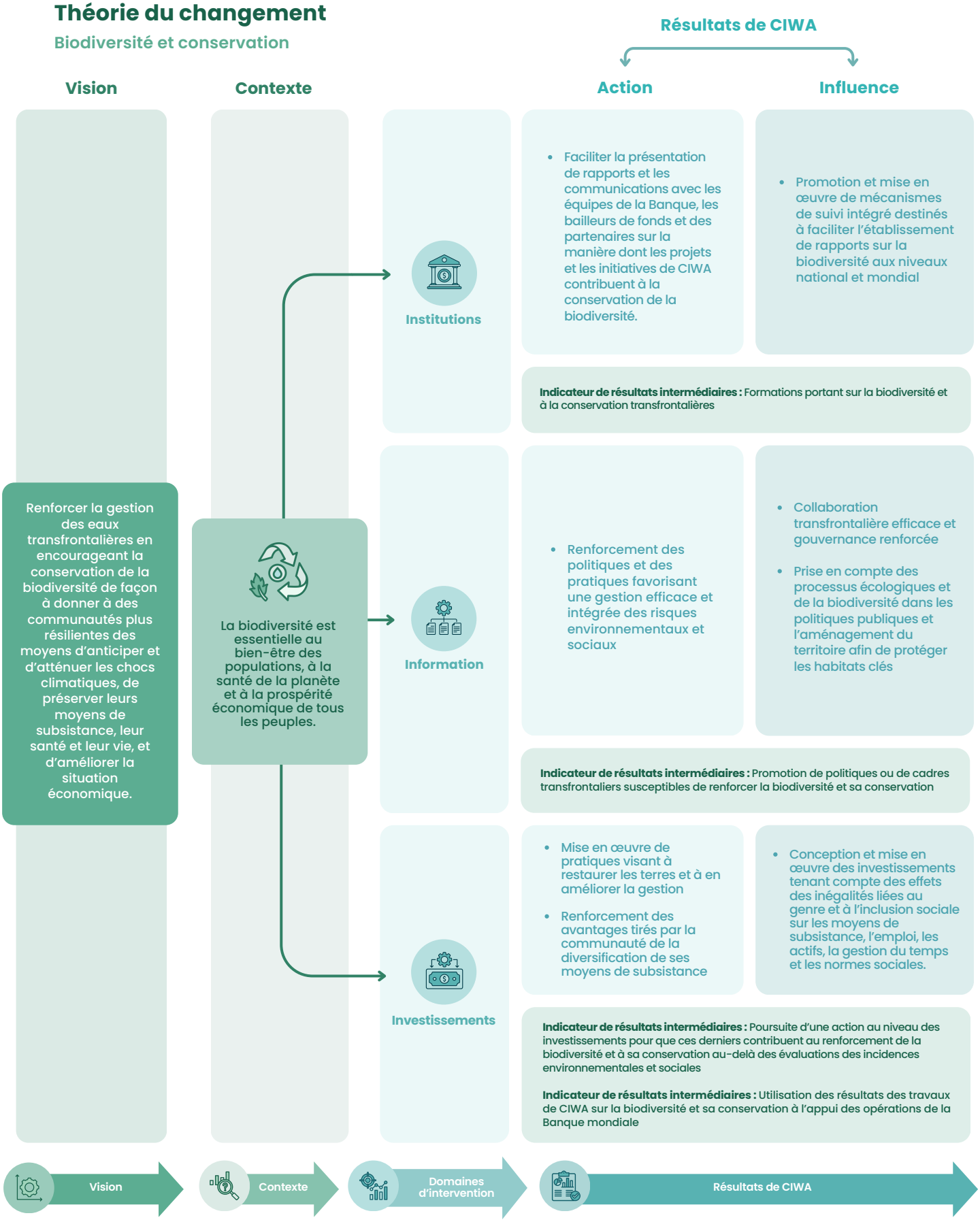

Figure 2: Théorie du changement—Résultats souhaités et produits du cadre de biodiversité de la CIWA

- Soutenir la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles dans les paysages transfrontaliers de manière à réduire les conflits liés à l'utilisation des terres, à donner aux femmes et aux hommes des communautés les moyens d'agir, à lutter contre le changement climatique, à améliorer la sécurité hydrique et alimentaire et à atteindre les objectifs de développement à l'échelle des paysages. Il pourrait s'agir i) d'investir dans le capital naturel et les solutions fondées sur la nature en tant que méthode efficace par rapport aux coûts de gestion des écosystèmes, de réduction des risques de catastrophe et d'atténuation du changement climatique ; ii) d'adopter un mode de gestion des ressources naturelles pour restaurer les berges afin de renforcer les écosystèmes et la résilience socio-économique ; iii) de forger et mettre en œuvre des partenariats pour promouvoir des économies de la biodiversité plus diversifiées et plus résilientes dans les paysages ruraux adjacents aux zones protégées, ouvrant la porte à toute une série de financements et de sources de revenus fondés sur la nature ; iv) d'ériger des réservoirs, qui permettent de déverser des volumes relativement importants d'eaux de ruissellement à l'appui des activités économiques locales et régionales ; v) de procéder à la gestion transfrontalière des ressources naturelles, en appuyant la création et la mise en œuvre d'aires de conservation transfrontalières nouvelles ou existantes ; vi) d'établir des zones essentielles pour la biodiversité et d'autres usages permis par la géographie comme l'expansion et la restauration éventuelle de zones protégées.

Niveau des projets

Les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- Soutenir la mise en œuvre de la théorie du changement du cadre de CIWA pour la biodiversité, sa vision, ses principaux domaines d'intervention et ses domaines de résultats.
- Élaborer et appliquer un ensemble d'indicateurs dans le cadre du système de suivi et d'évaluation de CIWA, afin d'améliorer les résultats obtenus par les programmes en matière de biodiversité et de renforcer l'apprentissage dans ce domaine.
- Prendre en compte la biodiversité dans la conception, la planification et la mise en œuvre des projets. Il ne s'agit pas seulement de respecter et de maintenir les mesures de sauvegarde environnementales, mais également de mettre en place des procédures visant à renforcer la biodiversité dans le cadre de projets de développement, en agissant à l'échelle appropriée de manière à saisir l'intégralité des effets cumulés du développement et à obtenir des résultats positifs dans le domaine de la biodiversité.

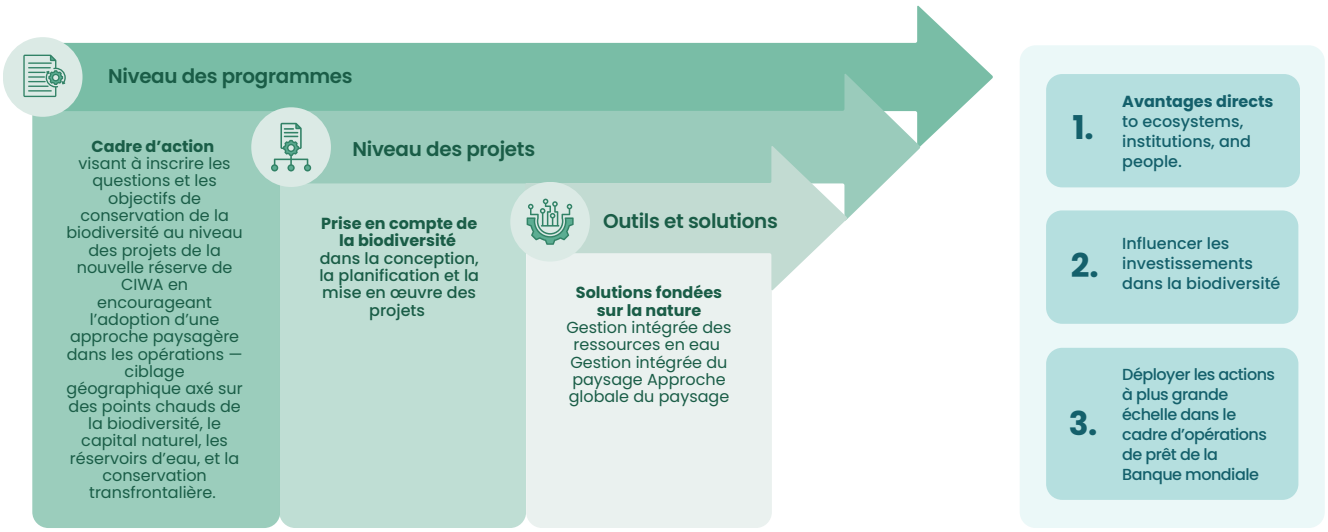

Figure 3: Implementation Approach—CIWA Biodiversity Framework

Outils et solutions

Comme indiqué plus haut, la théorie du changement du cadre mondial de la biodiversité montre qu'il est nécessaire d'élaborer, de mettre en œuvre et d'utiliser à grande échelle toute une panoplie d'outils et de solutions permettant de réduire les multiples menaces qui pèsent sur la biodiversité et de la préserver afin de répondre aux besoins de la population. Ces mesures bénéficient de conditions favorables, de moyens de mise en œuvre adéquats — notamment des ressources financières, des capacités et des technologies — et s'appuient sur des principes de responsabilité et de transparence. L'annexe A présente un certain nombre de ces outils et solutions.

Cadre d'action

La mise en œuvre du cadre de CIWA pour la biodiversité sera guidée par un cadre d'action. Ses domaines thématiques privilégieront certains domaines d'action clés, pouvant donner lieu à des activités, des sous-activités, des calendriers de mise en œuvre, ainsi que des rôles et des responsabilités.

Application

Le cadre de CIWA pour la biodiversité sera principalement appliqué dans le cadre de nouveaux programmes, projets et initiatives et permettra une prise en compte plus structurée de la conservation de la biodiversité lors de la conception et de la mise en œuvre d'activités et d'initiatives.

Annexe A

Outils et solutions

Gestion intégrée des ressources en eau

La gestion intégrée des ressources en eau encourage la mise en valeur et la gestion concertées des ressources hydriques et terrestres de manière à promouvoir un bien-être économique et social optimal et équitable, sans compromettre la viabilité des écosystèmes. Ce processus favorise la mise en valeur et la gestion concertées des ressources hydriques, terrestres et autres, afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux et de l'environnement. La gestion intégrée des ressources en eau est le fruit d'une approche politique intersectorielle visant à remplacer la gestion sectorielle traditionnelle et fragmentée des ressources en eau, laquelle a conduit à la prestation de services médiocres et à une utilisation non durable des ressources. Ce mode de gestion part du principe que ces ressources font partie intégrante de l'écosystème, qu'elles constituent une ressource naturelle et un bien public social et économique[16].

Gestion intégrée du paysage/Approche globale du paysage

La gestion transfrontalière des ressources naturelles est un outil important dans les approches globales des paysages pour la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Elle désigne tout processus de collaboration transfrontalière permettant d'atteindre plus efficacement les objectifs de gestion des ressources naturelles ou de conservation de la biodiversité[17]. Il s'agit notamment de maintenir ou de restaurer les liens et les écosystèmes dans les paysages écologiques transfrontaliers, de réduire les menaces transfrontalières afin de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, de renouveler la coopération et les liens culturels entre des communautés scindées par des frontières coloniales, d'accroître le bien-être et les possibilités de développement des populations, de développer une base économique régionale grâce au tourisme, à l'amélioration des accès et des relations, et à la réalisation d'économies d'échelle.

La gestion intégrée du paysage est une approche de plus en plus populaire et innovante de la gestion des terres qui permet de réduire les conflits liés à l'utilisation des sols, d'autonomiser les communautés, de lutter contre le changement climatique, de renforcer la sécurité hydrique et alimentaire, et d'atteindre les objectifs de développement à l'échelle du paysage. Cette approche repose sur la collaboration à long terme de différents groupes de parties prenantes et de gestionnaires terriens désireux de répondre aux nombreux besoins du paysage en s'appuyant sur les principes de participation, de négociation et de coopération[18]. La réussite d'une gestion intégrée du paysage passe par la mise en place de politiques, de marchés et de conditions financières propices à sa mise en œuvre. Elle permet, dans le cadre d'une collaboration à long terme des différents groupes d'acteurs, d'atteindre de multiples objectifs, tels que la production agricole, la fourniture de services écosystémiques (régulation et qualité des débits hydriques, pollinisation, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, valeurs culturelles), la protection de la biodiversité, la beauté des paysages, l'identité et la valeur récréative, ainsi que la prise en compte des moyens de subsistance locaux, de la santé humaine et du bien-être[19].

La gestion intégrée du paysage encourage par ailleurs les échanges intersectoriels et transversaux, ce qui renforce la coordination. Elle contribue aussi à l'harmonisation des processus de planification, de mise en œuvre et de suivi au niveau du paysage, au niveau infranational et au niveau national. Elle contribue, en favorisant une mise en œuvre coordonnée des stratégies et en encourageant les synergies entre les différents échelons de l'administration, à créer des économies à de multiples niveaux. De plus, la gestion intégrée du paysage favorise un processus inclusif et participatif mobilisant toutes les parties prenantes pour une prise de décision et une gestion concertées, ce qui permet par ailleurs de renforcer les capacités des communautés locales.

L'adoption d'une approche globale du paysage[20] permet d'établir un cadre intégrant et complétant les pratiques actuelles pour qu'elles contribuent au mieux à la conservation et à la restauration de la biodiversité des eaux douces. Le maintien des liens entre les éléments terrestres et les masses d'eau, de la source à la côte, est un aspect essentiel de la gestion des eaux transfrontalières et de leur biodiversité. Il revêt une importance cruciale pour la poursuite d'un débit d'eau suffisant et le déplacement des nutriments et des sédiments qui définissent les ressources en eau ainsi que la migration et la dispersion des espèces en amont et en aval, latéralement dans les plaines inondables et verticalement dans les eaux souterraines, dans le temps. Il importe également de noter que, si de nombreux écosystèmes participent au cycle hydrologique, la nature de cette influence varie d'un écosystème à l'autre et suivant leur emplacement dans le paysage. Cette approche devrait permettre d'étayer les stratégies et les projets de gestion des eaux transfrontalières, en particulier le recours à des solutions fondées sur la nature et à des programmes de suivi, et de mettre en évidence les dépendances et d'assurer une certaine cohésion entre les pays se partageant des ressources en eau.

Capital naturel et solutions fondées sur la nature

Le capital naturel se définit comme le stock mondial d'actifs naturels, notamment la géologie, le sol, l'air, l'eau et tous les êtres et organismes vivants. Ce capital naturel permet à l'homme de bénéficier d'un large éventail de services, souvent appelés services écosystémiques, nécessaires à la vie humaine. Il s'agit notamment des denrées alimentaires, de l'eau, des matières végétales utilisées comme combustibles, des matériaux de construction et des médicaments. Il existe de nombreux services écosystémiques moins visibles, notamment la régulation du climat et les défenses naturelles contre les inondations assurées par les forêts, les milliards de tonnes de carbone stockées par les tourbières et la pollinisation des cultures par les insectes. Les services écosystémiques culturels, notamment l'inspiration tirée de la faune, de la flore et de l'environnement naturel, passent encore plus inaperçus[21].

Mal géré, le capital naturel devient non seulement une dette écologique, mais aussi sociale et économique. Agir à l'encontre de la nature en surexploitant le capital naturel peut s'avérer catastrophique, non seulement pour la biodiversité, mais également pour les êtres humains, puisque la dégradation progressive de la productivité et de la résilience des écosystèmes accentue la vulnérabilité de certaines régions aux phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. En fin de compte, il devient plus difficile pour les communautés de subvenir à leurs besoins, en particulier dans les écosystèmes déjà fragilisés, ce qui peut entraîner la faim ou la famine, des conflits liés à la pénurie de ressources et le déplacement de populations[22].

[16] https://www.unep.org/explore-topics/disasters-conflicts/where-we-work/sudan/what-integrated-water-resources-management#:~:text=Integrated%20Water%20Resources%20Management%20(IWRM,the%20sustainability%20of%20vital%20ecosystems.
[17] Ibid.
[18] Thaxton, M., Shames, S., and Scherr, S.J. EcoAgriculture Partners. UNCCD. Global Land Outlook Working Paper. Integrated Landscape Management.
[19] Scherr, S.J., Shames, S., and Friedman, R., EcoAgriculture Partners 2013. Defining Integrated Landscape Management for Policy Makers.
[20] https://www.cambridge.org/core/journals/global-sustainability/article/resilient-rivers-and-connected-marine-systems-a-review-of-mutual-sustainability-opportunities/925D17EE3A761A169549CE4FE17036A9
[21] http://www.naturalcapitalforum.com/what-is-natural-capital
[22] Ibid.

Les solutions fondées sur la nature permettent souvent de gérer les ressources en eau de la manière la plus efficace par rapport au coût, de réduire les risques de catastrophe et d'atténuer les effets du changement climatique[23]. Bien qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue des solutions fondées sur la nature, le présent document s'appuie sur le standard mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour les solutions fondées sur la nature : il s'agit d'« actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité ».

Les solutions fondées sur la nature peuvent être appliquées à l'ensemble des écosystèmes terrestres et marins, mais contribueront davantage à l'atténuation des effets du changement climatique dans les forêts, puis dans les prairies, les tourbières et les zones humides côtières présentant un potentiel très élevé à l'hectare, mais un potentiel global plus faible en raison de leur superficie plus restreinte. Ce constat se reflète généralement dans les CDN, qui préconisent plus souvent des solutions d'atténuation axées sur les forêts, les prairies et l'agriculture que sur d'autres écosystèmes.

Annexe B

Résultats de l'évaluation réalisée en 2023 concernant l'impact des activités de CIWA sur la biodiversité et sa conservation

Contexte

En 2023, CIWA a mené une étude documentaire visant à recenser l'ensemble des activités liées à la biodiversité soutenues par le programme au cours des dix années précédentes en Afrique subsaharienne. Cette évaluation a permis d'analyser toutes les opérations menées par le programme à ce jour. Il a évalué, en collaboration avec l'UICN, la contribution des activités menées dans le domaine des eaux transfrontalières aux efforts de conservation de la biodiversité.

L'évaluation a recensé différents effets bénéfiques des opérations de CIWA sur l'eau, les rivières, les écosystèmes d'eau douce et la biodiversité. Elle a examiné l'ensemble des services et avantages découlant d'écosystèmes sains et fonctionnels, ainsi que les menaces potentielles pesant sur ces derniers. Les résultats de l'évaluation ont permis de mettre en évidence l'avantage comparatif de CIWA dans ce domaine et de recenser les occasions manquées qui pourraient être exploitées par CIWA 2.0.

Une méthodologie a été établie pour mesurer la contribution des activités du programme CIWA à la conservation de la biodiversité. Enfin, un cadre conceptuel d'action regroupant un ensemble de recommandations a été élaboré.

L'évaluation a permis d'établir que le soutien de CIWA aux activités axées sur la biodiversité appuie directement et indirectement les efforts déployés pour préserver cette dernière. Le programme a ainsi contribué directement à l'adoption d'approches intégrées et innovantes permettant de mieux comprendre les liens entre le renforcement de l'intégrité des écosystèmes et la connectivité des rivières, la place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion des ressources en eau douce, et la fourniture de services écosystémiques. L'évaluation a également mis en évidence la possibilité de définir une approche intégrée plus structurée afin de prendre en compte la conservation de la biodiversité dans la planification, la conception et la mise en œuvre des activités et des initiatives de CIWA. CIWA a élaboré un projet de cadre conceptuel pour les activités visant les eaux transfrontalières et la préservation de la biodiversité.

Le programme a en outre participé directement à la conception d'une analyse des opportunités d'investissements multisectoriels, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de l'OKACOM, ou encore de la modélisation complexe visant à améliorer la prise de décision concernant les services écosystémiques du delta intérieur du Niger[24]. Il importe aussi de citer la réalisation d'études de faisabilité des pratiques optimales et les évaluations des impacts environnementaux et sociaux ; l'élaboration de stratégies et de plans de gestion intégrée des bassins versants ; le soutien à l'amélioration de la qualité de l'eau dans les lacs, les systèmes fluviaux et les projets de restauration des berges ; et les travaux d'analyse visant à faciliter une meilleure compréhension des écosystèmes dépendant des eaux souterraines. Le programme a ainsi contribué de manière indirecte au renforcement d'organismes de bassins et d'agences nationales de gestion de l'eau, à la fourniture d'un soutien aux organisations de la société civile pour promouvoir une prise de décision éclairée, à la conception de plateformes de partage d'informations et à l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural afin de réduire la dépendance à l'égard de pratiques non viables d'exploitation des ressources naturelles.

Méthodologie

Aux termes du cadre méthodologique (tableau 1) de l'étude, une activité procure des avantages directs à la biodiversité si elle contribue à la protection et à la restauration du patrimoine naturel ou si elle améliore la qualité de l'eau, de l'écosystème, de la santé aquatique, des populations piscicoles ou de la diversité des espèces. En revanche, elle présente des avantages indirects pour la biodiversité si elle améliore la gouvernance, accroît la résilience des moyens de subsistance des populations rurales ou réduit la dépendance à l'égard des pratiques non durables d'exploitation des ressources naturelles.

Tableau 1 : Cadre méthodologique de l'évaluation de la biodiversité

Domaine thématique	Action en faveur de la biodiversité	Effets directs — Conservation de la biodiversité	Effets indirects — Conservation de la biodiversité
Gouvernance	Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière	X	X
	Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations axées sur les écosystèmes (y compris la planification des barrages et l'infrastructure grise)		X
	Principes de sauvegarde environnementale et sociale et en matière de gouvernance.		X
Protection et restauration du patrimoine naturel	Capital naturel et fourniture de services écosystémiques	X	
	Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	X	
	Protection et recharge des eaux souterraines	X	
	Débits écologiques des eaux souterraines et des eaux de surface	X	

[23] Browder et al., 2019.
[24] https://www.ciwaprogram.org/fr/blog/la-modelisation-et-un-processus-de-decision-renforce-au-secours-de-lecosysteme-du-bassin-du-niger/

Renforcement des bases de connaissances	Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique	X	X
	Outils d'aide à la prise de décision	X	X
	Échange et partage de connaissance	X	X
Résilience face au changement climatique	Place de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce	X	X
Moyens de subsistance durables et exploitation des ressources naturelles	Pratiques agricoles durables		X
	Exploitation durable des ressources		X

Résumé des recommandations

L'évaluation a identifié quatre possibilités de renforcement des activités consacrées aux eaux transfrontalières et à la conservation de la biodiversité. Il s'agit notamment i) d'améliorer la situation environnementale et économique du lac Victoria, des communautés environnantes ainsi que la santé de ces dernières en adoptant une approche intégrée, rentable et de longue durée de l'assainissement à l'échelle du bassin ; ii) d'accroître la résilience face aux inondations dans certaines régions du Soudan du Sud et du Soudan, en privilégiant des solutions fondées sur la nature pour atténuer les risques d'inondation ; iii) de promouvoir des investissements résilients visant à favoriser les opportunités économiques, l'accès aux terres et le contrôle de ces dernières, les ressources de la biodiversité et d'autres biens de production compte tenu des différences de genre ; visant à favoriser le pouvoir de décision ; et visant à lutter contre la vulnérabilité face à la perte de biodiversité, au changement climatique et aux catastrophes naturelles dans le bassin du fleuve Cubango-Okavango afin d'améliorer les conditions des vies des pauvres et d'accroître les avantages pour les hommes et les femmes ; et iv) de rechercher les solutions pouvant faciliter la mise en place d'un mécanisme institutionnel durable pour la gestion transfrontalière concertée du bassin aquifère sénégalo-mauritanien. CIWA a également recensé quatre domaines thématiques pouvant présenter un intérêt : i) l'intégration de la biodiversité des eaux douces dans le cycle de planification du développement ; ii) la réalisation d'investissements dans des solutions fondées sur la nature pour assurer une gestion rentable des ressources en eau, la réduction des risques de catastrophe et l'atténuation des effets du changement climatique ; iii) la protection et la gestion durable des réservoirs, qui permettent de déverser des volumes relativement importants d'eaux de ruissellement dont ont besoin les plaines en aval ; et iv) l'aménagement de zones de conservation transfrontalières, grands espaces de préservation et de mise en valeur, importants pour la gestion intégrée des ressources en eau, la résilience climatique et la sécurité alimentaire.

Principales conclusions

Afrique de l'Est

Information

En Afrique de l'Est, le système d'aide à la décision du bassin du Nil a été renforcé par un soutien technique et opérationnel[25] ainsi que par la mise en place de services d'assistance technique pour la communauté de ses utilisateurs. Des analyses techniques ont également été lancées pour étudier les effets du changement climatique sur les ressources en eau du bassin du Nil et mettre au point des solutions de gestion des ressources en eau adaptées au changement climatique.

Une base d'informations partagées permettant la réalisation d'arbitrages entre énergie hydroélectrique, agriculture et lutte contre les inondations à l'échelle du bassin a été constituée au moyen d'un réseau hydrométrique à l'échelle du bassin. Les activités d'alerte précoce et de préparation aux inondations ont par ailleurs été renforcées et étendues avec la publication d'avis d'inondation dans la région du Nil oriental. L'échange et le partage de connaissances découlant de ces deux activités contribuent indirectement à la préservation de la biodiversité. Certains outils majeurs de connaissance et de communication, tels que le Nile Basin Water Resource Atlas (Atlas des ressources en eau du bassin du Nil) et des documents stratégiques de planification, comme la Wetlands Strategy[26] (Stratégie pour les zones humides), ont contribué directement et indirectement à la préservation de la biodiversité grâce à la collecte de données, à la réalisation d'inventaires,à la fourniture d'un soutien analytique et technique, ainsi qu'au partage et à l'échange de connaissances. L'initiative pour les eaux souterraines de la Corne de l'Afrique a contribué directement et indirectement à renforcer la biodiversité en élargissant la base de connaissances sur les ressources régionales en eaux souterraines.

Institutions

Les études de faisabilité et les évaluations des incidences environnementales et sociales réalisées pour les projets d'infrastructures hydrauliques destinés à l'irrigation, à l'hydroélectricité et à la gestion des bassins versants ont contribué directement à la biodiversité grâce à des mesures de sauvegarde environnementales, sociales et de gouvernance. Les activités menées à l'échelle du bassin pour faciliter la coopération entre les pays riverains dans le cadre du projet de coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil (NCORE) et du projet de coopération pour la résilience climatique dans le bassin du Nil (NCCR) ont permis d'améliorer les relations entre l'IBN et les institutions pertinentes, de renforcer le soutien apporté à l'IBN pour l'organisation de dialogues stratégiques et de consolider les réseaux de spécialistes environnementaux et sociaux assistant le Bureau technique régional du Nil oriental. La participation aux mécanismes interministériels a aussi contribué indirectement à l'action menée dans le domaine de la biodiversité grâce à l'amélioration et au renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière. Le renforcement de la coordination régionale intersectorielle, le soutien à des forums stratégiques comme les dialogues politiques et l'élaboration de plans de gestion des bassins versants dans le Moyen-Malakisi, dans le sous-bassin du Sio Malaba Malakisi, et dans l'Ol Choro Lemek, dans le sous-bassin du Mara, ont indirectement contribué à la biodiversité grâce à l'amélioration de la planification et de la réglementation des politiques fondées sur les écosystèmes.

[25] Ce projet a bénéficié du soutien du projet de coopération pour la résilience climatique dans le bassin du Nil et du NCORE, qui promeut la coopération à l'appui de résultats dans le bassin du Nil.
[26] https://nilebasin.org/sites/default/files/2023-09/43_NBI_Wetland%2520Management%2520Strategy.pdf

Investissements

Les études de faisabilité et les évaluations des incidences environnementales et sociales réalisées dans le cadre de quatre investissements transfrontaliers ont eu des retombées positives directes sur la biodiversité, grâce à la mise en place de mesures de protection environnementale, sociale et de gouvernance.

La préparation, la réalisation et la mise en œuvre de quatre **projets de gestion des bassins versants** du Nil oriental grâce à un financement du projet NCORE, et la promotion d'opportunités d'investissement catalytiques et transformateurs résilients face au climat ont contribué indirectement à l'action en faveur de la biodiversité en renforçant le capital naturel des services écosystémiques et en renforçant l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces. Certaines activités portent plus particulièrement sur le renforcement des capacités des pays des lacs équatoriaux du Nil concernant l'allocation des ressources en eau, la sécurité des barrages ainsi que l'exploitation des réservoirs et la mise en œuvre de plans de gestion des bassins versants.

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Information

Au niveau régional, CIWA a soutenu l'initiative sur les eaux souterraines au Sahel, qui a permis d'élargir la base des connaissances sur les eaux souterraines et de renforcer les capacités de gestion dans le Sahel occidental, notamment en ce qui concerne les écosystèmes dépendant des eaux souterraines (GDE). L'assistance technique a permis de réaliser une analyse des carences et une typologie des écosystèmes dépendant des eaux souterraines au cours de l'exercice 2021 puis, durant l'exercice 2022, a mis en évidence l'importance économique de ces écosystèmes et déterminé la manière dont une gestion des ressources en eaux souterraines soucieuse de ces écosystèmes peut contribuer à un développement équitable et durable. Les analyses des écosystèmes dépendants des eaux souterraines couvrent à présent l'Afrique subsaharienne et sont intégrées dans un rapport phare publié par la Banque mondiale sur les eaux souterraines sous le titre : « La richesse cachée des nations : l'économie des eaux souterraines à l'heure du changement climatique ».

Un modèle perfectionné de services écosystémiques a été mis au point dans le delta intérieur du Niger qui permettra de déduire l'évolution du niveau des eaux à partir des données sur les débits entrants. Le bassin du lac Tchad a commencé à mettre en œuvre une approche intégrée en vue de l'élaboration d'un programme de sécurité hydrique dans le cadre duquel les solutions fondées sur la nature jouent un rôle essentiel. Ces deux activités contribuent de manière directe et indirecte à la préservation de la biodiversité grâce à la production et au partage de connaissances et au renforcement de l'intégrité de l'écosystème.

La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) a amélioré la qualité de ses données hydrologiques, de ses prévisions et de ses outils pour promouvoir une prise de décision éclairée et une meilleure utilisation des ressources en eau du bassin. La CBLT et les pays riverains ont organisé un dialogue sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad afin d'échanger des connaissances sur ses caractéristiques et sa dynamique. Le financement accordé par CIWA a permis à l'Autorité du bassin de la Volta (VBA) de diffuser des produits du savoir pour faciliter la prise de décision. Ces activités ont participé indirectement aux actions menées en faveur de la biodiversité grâce à la collecte et à l'échange de données, à la fourniture d'un appui analytique et technique et à la mise à disposition d'outils d'aide à la prise de décision.

Institutions

Les études de faisabilité et les évaluations des incidences sociales et environnementales menées par la Banque mondiale pour évaluer et minimiser les risques sociaux et environnementaux des barrages de Kandadji, Taoussa, Soukuru et Fomi ont contribué de manière directe à la protection de la biodiversité. Les risques environnementaux et sociaux significatifs identifiés sur le site du barrage de Fomi en Guinée ont motivé la décision de rechercher un nouveau site. L'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a actualisé le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du fleuve Sénégal, indispensable à l'aménagement et à la répartition des ressources en eau de ce bassin. Ce document met l'accent sur les priorités environnementales établies par la Charte des eaux du fleuve Sénégal de 2002. Cela a permis d'établir des liens directs et indirects avec la biodiversité en renforçant la coopération transfrontalière et les politiques fondées sur les écosystèmes.

Les différentes activités menées par CIWA dans le bassin de la Volta ont eu des retombées directes et indirectes sur la biodiversité. Le projet de mise en œuvre du plan d'action stratégique du bassin du fleuve Volta a donné à l'ABV les moyens d'améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières. Les mesures prioritaires et le développement institutionnel prévus par le plan d'action ont eu des effets bénéfiques directs sur l'environnement et les moyens de subsistance de la population. L'ABV a facilité le renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que la communication et le suivi avec celles-ci, afin de garantir une mise en œuvre durable du plan d'action. Le Conseil des ministres a approuvé l'élaboration d'une charte de l'eau soutenue par CIWA afin de renforcer le cadre juridique et institutionnel nécessaire à une gestion durable des ressources environnementales et hydriques. L'Autorité du bassin de la Volta a formé plus de 200 organisations de la société civile dans six pays et accordé des dons de faible montant au titre de projets axés sur la foresterie, la biodiversité et d'autres sciences environnementales.

Le Plan d'investissement pour la résilience climatique, approuvé par les chefs d'État du bassin du fleuve Niger en novembre 2015 et présenté lors de la COP21 à Paris, a permis aux États membres de l'Autorité du bassin du Niger (ABN) de lever plus de 300 millions de dollars en faveur d'investissements résilients au changement climatique. Ce plan a contribué de manière indirecte à la préservation de la biodiversité, en renforçant notamment la collaboration transfrontalière et en intégrant l'adaptation au changement climatique dans la planification des ressources en eau douce.

Les activités menées à plus petite échelle par l'OMVS et l'ABN ont contribué, indirectement, à la préservation de la biodiversité en maintenant la mobilisation des pays membres en faveur d'une gestion concertée des ressources en eau, tout en renforçant les capacités du personnel et en organisant des activités liées aux outils d'information et aux instruments juridiques internationaux relatifs à la gestion concertée de l'eau. Enfin, le projet d'assistance technique visant à « Améliorer la gestion des ressources en eau dans le Sahel occidental et central » a eu des retombées indirectes sur la biodiversité en favorisant une meilleure collaboration transfrontalière.

Investissements

Les projets d'investissement visant à restaurer les terres dégradées grâce à l'agroforesterie et à l'élimination des espèces aquatiques envahissantes ont contribué de manière directe à la protection de la biodiversité en encourageant un mode d'exploitation des ressources et des pratiques agricoles durables.Les investissements à petite échelle dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture destinés à renforcer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ont eu des retombées similaires. La réhabilitation de 20 000 hectares de terres irriguées dans le bassin du Sénégal a permis d'aider 60 000 agriculteurs, et de contribuer à renforcer la sécurité alimentaire tout en améliorant les pratiques agricoles.

Le plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad a favorisé la mobilisation de multiples investissements et le renforcement de la coopération régionale. Il a également contribué de manière indirecte à préserver la biodiversité en renforçant la collaboration transfrontalière, en intégrant l'adaptation au changement climatique dans la planification des ressources et en fournissant des outils d'aide à la prise de décision.

Évaluation — Afrique australe

Information

En Afrique australe, l'analyse des opportunités d'investissements multisectoriels de l'OKACOM a permis de déterminer les actions que les États membres doivent mener conjointement pour favoriser des moyens de subsistance résilients face au climat, renforcer l'écotourisme et développer des infrastructures conjointes. Cette analyse a contribué directement et indirectement à la préservation de la biodiversité en facilitant la collecte de données et le partage des connaissances, en éclairant la prise de décision, en préservant le capital naturel, en renforçant l'intégrité de l'écosystème et en inscrivant l'adaptation au changement climatique dans le processus de gestion des ressources en eau.

Les travaux menés par l'initiative pour la résilience de l'Afrique australe face à la sécheresse (SADRI) afin d'analyser les ressources en eau dans la zone de conservation transfrontalière du Grand Limpopo située dans la région de Pafuri-Sengwe, ont permis de cartographier les plaines inondables et les systèmes de zones humides, d'évaluer la demande et l'utilisation de l'eau, de comprendre le rôle des zones humides dans le renforcement des moyens de subsistance et de la résilience climatique des populations, et d'évaluer les modes de gouvernance applicables à la gestion des ressources en eau. Les inventaires, l'appui analytique et technique, le partage des connaissances, la fourniture de services écosystémiques, le renforcement de l'intégrité des écosystèmes, la mise en place de pratiques agricoles et d'exploitation des ressources durables et la protection des eaux souterraines qui sont ressortis de cette activité constituent des avantages majeurs pour la biodiversité.

L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC (SADC-GMI) a participé à la mise en place du portail d'information et des archives de littérature grise sur les eaux souterraines, qui contiennent des données accessibles au public sur ces ressources. L'institut a également produit des directives de base et des analyses des lacunes afin d'étayer la base de données probantes à l'appui de la coopération sur les aquifères transfrontaliers. Ces deux activités contribuent indirectement à la protection de la biodiversité puisqu'elles mettent l'accent sur la protection et la recharge des eaux souterraines, la création d'outils d'aide à la prise de décision et le partage des connaissances.

Institutions

L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a mis en œuvre cinq activités conjointes pour générer des connaissances sur les eaux souterraines nationales et transfrontalières. Un projet de recherche sur la gestion des ressources en eau a été mené dans le bassin de la rivière Shire, une analyse diagnostique transfrontalière et un plan d'action stratégique sont en cours d'élaboration pour l'aquifère transfrontalier de Tuli-Karoo, et d'autres travaux préparatoires concernant les aquifères transfrontaliers du Kalahari oriental, du Ramotwsa et du Strampriet ont été entrepris. La protection et la recharge des eaux souterraines, la fourniture de services écosystémiques, le renforcement de la diversité et de la connectivité des espèces, la production de données, le partage des connaissances et les outils d'aide à la prise de décision sont autant d'avantages directs et indirects pour la biodiversité découlant de ces activités.

L'institut des eaux souterraines de la SADC a également permis la collecte de données, un appui analytique et technique, ainsi qu'une aide à la décision. L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC dirige le groupe de travail sur la gouvernance des eaux souterraines du Conseil des ministres africains sur l'eau pour mettre en œuvre le Programme panafricain sur les eaux souterraines (APAGroP). Des postes basés sur des projets ont été ouverts à de jeunes professionnels des États membres dans le cadre de l'expansion du Portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC.

L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a produit des rapports d'analyse des lacunes pour chaque État membre, des directives pour la gestion des eaux souterraines, des plans de mise en application des cadres institutionnels en Eswatini et en Tanzanie, et trois analyses stratégiques établissant le bien-fondé de la coopération. Enfin, l'Institut a contribué à huit plateformes de recherche internationales sur lesquelles il a diffusé les résultats de travaux de recherches sur la gestion des eaux souterraines.

Investissements

Le projet de mise en valeur du bassin du Zambèze a soutenu la réalisation d'études de faisabilité, et d'évaluations des incidences environnementales et sociales approfondies pour la préparation du projet de centrale hydroélectrique de la Gorge de Batoka. Ces études avaient pour objet de minimiser autant que possible les risques que présentent les grands projets d'infrastructure hydraulique, tels que les barrages, pour la biodiversité.

Exemples de projets en cours

La modélisation et un processus de décision renforcé au secours de l'écosystème du bassin du Niger

Le delta intérieur du Niger, vaste plaine inondable située dans la région aride et semi-aride du Sahel, abrite la deuxième plus grande zone humide d'Afrique et regorge de ressources naturelles. Il est essentiel aux 900 000 habitants du Mali qui dépendent notamment de ses eaux pour la pêche, l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Le niveau des eaux peut s'élever de quatre mètres en une centaine de jours pendant la saison des pluies, ce qui permet à la population locale et à des centaines de milliers d'oiseaux et d'animaux d'élevage de subsister. Le delta, classé au titre de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar), est essentiel à la protection de la biodiversité, à la promotion du développement durable et à la sécurité alimentaire. Il est toutefois soumis à des contraintes importantes liées au changement climatique, à la réduction des inondations, à l'existence d'un barrage en amont, à l'extraction de sable pour la construction et au prélèvement d'eau pour l'irrigation.

Le soutien analytique de CIWA a aidé l'ABN à concevoir un modèle perfectionné des services écosystémiques du delta, qui améliore la prévision de l'incidence de la construction d'ouvrages en amont et permet de prendre des décisions éclairées dans différents scénarios de rejets des eaux des investissements envisagés. Ce modèle contribuera à la conservation de la biodiversité de la région. CIWA a également financé un processus de prise de décision concernant les risques environnementaux et sociaux du projet de barrage de Fomi en Guinée, qui a abouti à la sélection d'un nouveau site. Le programme a également permis de renforcer les capacités globales de l'ABN, en particulier dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

Travaux d'analyse visant à combler les lacunes dans les connaissances concernant la production, l'utilisation et la gouvernance de l'eau dans la zone de conservation transfrontalière du Grand Limpopo située dans la région de Pafuri-Sengwe (SADRI)

L'assistance technique fournie à la zone de conservation transfrontalière du Grand Limpopo dans le cadre du projet avait pour but de mieux comprendre les mécanismes de gouvernance et d'utilisation de l'eau dans la région de Pafuri-Sengwe, ce qui a permis d'élaborer des mesures de préparation et d'atténuation des effets de la sécheresse au niveau communautaire. Les travaux d'analyse portaient essentiellement sur les principaux systèmes hydriques, notamment les fleuves Limpopo, Mwenezi/Nuanetsi, Luvuvhu et Bubye, ce qui a permis de soutenir et d'améliorer directement la gouvernance au sein de cette zone. Il s'agissait principalement d'améliorer les connaissances sur les ressources en eau et la gestion des données, en particulier les informations de base sur les zones humides, les eaux souterraines et leurs interactions avec les ressources en eau de surface.

Le projet avait pour objectif de déterminer les volumes d'eau disponibles dans les aquifères, les zones humides et les systèmes fluviaux ciblés ; faire le point sur la demande et l'utilisation de ces eaux au sein des communautés de la région de Pafuri et de Zengwe ; évaluer les pratiques de gouvernance pour la gestion des eaux ; et, s'appuyer sur ces évaluations pour identifier, mettre en place et recommander des actions à court et moyen terme pour la gestion de l'eau qui renforceraient la résilience des communautés à la sécheresse.

Annexe C — évaluation documentaire

Évaluation — Afrique de l'Est

Information

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Information	Renforcement des **connaissances et des analyses nécessaires à l'élaboration d'une vision commune** des problèmes du bassin du Nil et des options de gestion et de mise en valeur concertées des ressources en eau du bassin.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique		x
	Analyses techniques **visant à étudier les effets du changement climatique sur les ressources en eau du bassin du Nil** et **formulation d'options de gestion afin d'accroître la résilience des ressources en eau face au changement climatique**.	• Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce	x	
	Soutien technique et opérationnel pour **promouvoir l'application du système d'aide à la décision du bassin du Nil,** et services d'assistance technique pour les utilisateurs de ce système.	• Outils d'aide à la prise de décision	x	
	Mise en place d'un réseau hydrométrique à l'échelle du bassin en vue de constituer une base d'informations partagées permettant la réalisation d'arbitrages entre énergie hydroélectrique, agriculture et lutte contre les inondations à l'échelle du bassin.	• knowledge-sharing and exchange		x
	Projet pour la qualité de l'eau des Grands Lacs, prévoyant notamment l'**analyse des facteurs de pollution de l'eau et de leurs liens avec la fragilité, le capital humain et la résilience climatique**, à l'aide de données de télédétection sur la qualité de l'eau.	• Renforcement de l'intégrité et de la connectivité des écosystèmes • Protection et recharge des eaux souterraines	x	
	Appui technique visant à améliorer la sécurité des barrages dans la région du Nil oriental, notamment en renforçant les **capacités techniques et en établissant des normes nationales et régionales pour la sécurité des barrages.**	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique		x
	Prévisions d'inondations dans la région du Nil oriental, **renforcement et élargissement des activités d'alerte précoce et de préparation aux crues**.	• Échange et partage de connaissance		x
	Produits phares de savoir et de communication, tels que le Nile Basin Water Resources Atlas ; documents stratégiques et de planification, parmi lesquels : *Gender Mainstreaming Policy and Strategy*, ***Wetlands Strategy***, *Financing Strategy* 2018 - 2022, et un plan d'action pour la mobilisation des ressources.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique, partage et échange de connaissances	x	x
	L'initiative pour les eaux souterraines de la Corne de l'Afrique vise à élargir la **base de connaissances sur les ressources régionales en eaux souterraines**, notamment la planification et la prise de décisions conjointes fondées sur des données probantes concernant les ressources naturelles, en particulier le bétail et les cultures, ainsi que la gestion des ressources en eau.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la décision • Partage et échange de connaissances • Protection et recharge des eaux souterraines • Débits écologiques des eaux souterraines et des eaux de surface	x	x

Institutions

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Institutions	Faciliter les **activités de coopération à l'échelle du bassin,** y compris les événements destinés aux organes de gouvernance et aux parties prenantes, afin de promouvoir la sensibilisation, le dialogue, la coopération et la mobilisation des ressources dans les pays riverains.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Améliorer les **relations entre l'IBN et les institutions nationales et régionales / internationales pertinentes.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Réalisation d'études de faisabilité, d'**évaluation des incidences environnementales et sociales** et des plans d'action de réinstallation pour les projets d'infrastructure hydraulique jugés prioritaires par les pays riverains.	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	x	

Institutions	Réalisation d'études de faisabilité, de plans détaillés et de documents d'appel d'offres dans les domaines de l'irrigation, de l'hydroélectricité et de la **gestion des bassins versants, ainsi que les évaluations des incidences environnementales et sociales connexes.**	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	x	
	Renforcer la coordination régionale intersectorielle dans le cadre d'une approche nationale de planification d'envergure sectorielle (SWAp).	• Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes		x
	Aider l'IBN à **organiser des dialogues stratégiques**, notamment la Journée du Nil et le Forum pour le développement du bassin du Nil.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Soutenir les forums stratégiques comme les concertations sur les politiques, contribuant à l'harmonisation de la législation sur la pêche et l'amélioration des relations entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo.	• Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes		x
	Renforcement **des réseaux de spécialistes environnementaux et sociaux assistant ENTRO grâce à un programme de formation intensif**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Encourager **le dialogue sur ces questions dans le cadre de mécanismes interministériels** à l'échelon national	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Soutenir l'**élaboration de plans de gestion des bassins versants pour le Moyen-Malakisi** dans le sous-bassin du Sio-Malaba Malakisi et pour l'Ol Choro Lemek dans le sous-bassin du Mara.	• Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes		x

Investissements

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Investissements	Quatre **projets de gestion des bassins versants du Nil oriental** ont été élaborés, transmis aux pays et mis en œuvre grâce au financement du projet NCORE.	• Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité		x
	Promouvoir des opportunités d'investissement climato-intelligent, catalyseur et innovant. Il s'agissait notamment de renforcer les capacités des pays des lacs équatoriaux du Nil en général et des offices de l'eau des bassins en particulier (ou des zones de gestion de l'eau et des conseils de l'eau des bassins) en ce qui concerne : i) **l'allocation des ressources en eau** ; ii) **la sécurité des barrages et l'exploitation des réservoirs** ; iii) **la gestion des inondations** ; **et** iv) **la mise en œuvre des plans de gestion des bassins versants.**	• Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces		x
	Soutenir la préparation d'études de faisabilité, **d'évaluations des incidences environnementales et sociales**/plan d'action de réinstallation, de conceptions détaillées et de documents d'appel d'offres pour quatre investissements pertinents au niveau transfrontalier.	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	x	
	Faciliter **des approches plus globales de la préparation et de la mise en œuvre des investissements dans le domaine de l'eau, afin de mieux prendre en compte les questions environnementales et sociales.**	• Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	x	
	Financer la **préparation des futurs investissements concertés dans la gestion des bassins versants**. L'évaluation régionale concertée de la gestion des bassins versants a déjà permis à ENTRO d'identifier les points sensibles d'érosion **les plus importants de la région, dont la dégradation est particulièrement prononcée et qui pose des problèmes de gestion des sédiments en aval.**	• Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	x	

Évaluation — Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Information

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Information	Expansion et réhabilitation des **réseaux d'observation de l'eau et des systèmes d'information connexe**s, et mise au point d'**outils d'aide à la prise de décision.**	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique		x
	L'initiative sur les eaux souterraines au Sahel favorise l'**élargissement de la base des connaissances sur les eaux souterraines et le renforcement des capacités de gestion** dans le Sahel occidental, notamment en ce qui concerne les **écosystèmes dépendant des eaux souterraines.**	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Partage et échange de connaissances • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Protection et recharge des eaux souterraines • Débits écologiques des eaux souterraines et des eaux de surface	x	
	Élaboration d'un **modèle perfectionné des services écosystémiques dans le delta intérieur du Niger**. Le modèle permettra de déduire l'évolution du niveau des eaux à partir des données sur les débits entrants, y compris lorsque ces derniers sont modifiés par un réservoir en amont (un grand barrage par exemple).	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Partage et échange de connaissances • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	x	x
	Le financement de CIWA a permis à l'ABV de **diffuser un grand nombre de produits du savoir pour aider la prise de décision.**	• Outils d'aide à la prise de décision		x
	Le **Dialogue** sur l'action à mener dans le bassin du lac Tchad a aidé les États membres et la CBLT à **mieux comprendre les caractéristiques et la dynamique du lac.**	• Échange et partage de connaissance		x
	L'assistance technique apportée à la CBLT a permis aux États membres riverains de prendre **des décisions fondées afin d'utiliser de manière optimale les ressources** au niveau du bassin et aussi de **produire et d'améliorer les données, les prévisions, les outils et les connaissances hydrologiques**.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outil d'aide à la décision		x
	CIWA soutient l'**application d'une approche intégrée pour le développement d'un programme de sécurité de l'ea**u dans le bassin du lac Tchad. Il s'agit notamment d'examiner les possibilités offertes par les **solutions fondées sur la nature** dans le cadre d'une approche intégrée de ce type.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Partage et échange de connaissances • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	x	

Institutions

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Institutions	**Renforcement à long terme des organismes de bassins** des fleuves Niger et Sénégal, notamment par la formation du personnel, des **outils d'information et d'aide à la prise de décision et des instruments juridiques transfrontaliers pour promouvoir la mise en valeur et la gestion concertées des ressources en eau.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes		x
	Financement d'études de faisabilité (notamment des évaluations des incidences environnementales et sociales) **afin de minimiser les risques environnementaux et sociaux inhérents aux grands projets infrastructurels.** Il s'agit notamment de financer un processus décisionnel sur les risques environnementaux et sociaux importants associés à l'emplacement du barrage de Fomi en Guinée, qui a motivé la décision de rechercher un nouveau site.	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	x	

Institutions	Études de faisabilité allant jusqu'à la conception détaillée, y compris les **évaluations des incidences environnementales et sociales,** pour les barrages de Kandadji, Taoussa, Fomi et Soukuru.	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	x	
	Les investissements à petite échelle contribuent à renforcer la légitimité de l'OMVS et de l'ABN, respectivement, et à maintenir la volonté des pays membres de participer activement à la **mise en valeur et à la gestion concertées des ressources en eau du bassin.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Élaboration, adoption et mise en œuvre d'**outils nécessaires à la gestion et la mise en valeur concertées des ressources en eau du bassin**, et notamment lé financement du schéma directeur du fleuve Sénégal. Il s'agit du principal mécanisme permettant aux pays de s'accorder sur la répartition et le développement des usages multiples des ressources en eau dans le bassin, ainsi que sur l'actualisation du schéma directeur décennal, qui inclut la prise en compte des **priorités environnementales introduites par la Charte des eaux de 2002.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes	x	x
	CIWA a facilité la préparation et le processus de validation de la **Charte des eaux** et de plusieurs de ses annexes, complétant ainsi la **réglementation de la gestion des ressources en eau transfrontalières dans le bassin.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		x
	Le **plan d'investissement pour la résilience climatique,** approuvé par les chefs d'État en novembre 2015 et présenté lors de la COP21 à Paris, a aidé les pays du bassin à lever plus de 300 millions de dollars de financement pour des investissements résilients face au changement climatique.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce • Outils d'aide à la prise de décision		x
	Le projet de mise en œuvre du plan d'action stratégique dans le bassin de la Volta a été lancé en 2015 pour donner à l'ABV les moyens de **faciliter la gestion transfrontalière des ressources en eau.** Le plan d'action stratégique a été conçu **de manière à produire des avantages environnementaux et économiques immédiats grâce à la mise en œuvre d'actions prioritaires et au renforcement des institutions.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes	x	x
	L'Autorité du bassin de la Volta a facilité la ratification d'une Charte de l'eau qui **renforce le cadre juridique et institutionnel pour appuyer une gestion durable des eaux du bassin et de ses ressources environnementales.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes	X	X
	L'ABV a contribué **à renforcer la capacité des institutions nationales à mettre en œuvre durablement le** plan d'action stratégique en facilitant le dialogue, la communication et le suivi des projets.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		X
	L'ABV a contribué à la transmission **de connaissances et au renforcement des capacités** en formant plus de 200 organisations de la société civile dans six pays et en accordant des **dons de faible montant au titre de projets axés sur la foresterie, la biodiversité et d'autres sciences environnementales.**	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Renforcement des politiques, de la planification et des réglementations fondées sur les écosystèmes • Échange et partage de connaissance	X	X
	La CBLT a mobilisé de nombreux investissements pour la mise en valeur du bassin et a préparé le terrain à la mise en place d'une plateforme de coopération régionale. **Le Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad,** préparé et diffusé lors de la Conférence des Parties de 2015 (COP 21) à Paris, a été à l'origine de ces progrès.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce • Outils d'aide à la prise de décision		X
	CIWA a entrepris d'établir un cadre et une série de méthodes pouvant être reproduites en vue de **formuler une politique de gestion de l'eau cohérente et de constituer une réserve de projets d'investissement pour la région.** L'initiative d'assistance technique visant à améliorer la gestion des ressources en eau dans le Sahel occidental et dans le Sahel central est conçue de manière à renforcer les capacités de la région dans ce domaine en identifiant les mesures à prendre ainsi que des investissements concrets.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière		X

Investissements

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Investissements	Réalisation d'investissements structurels et non structurels de petite envergure permettant de produire rapidement des avantages concrets pour les acteurs des bassins, principalement axés sur l'agriculture irriguée (y compris l'irrigation de décrue), **la pêche et l'aquaculture, dans le but de renforcer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire**, et de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la malnutrition.	• Pratiques agricoles durables • Exploitation durable des ressources		X
	Réalisation d'investissements structurels et non structurels de faible ampleur visant à **réduire la dégradation de l'environnement, notamment par la gestion des bassins versants, la restauration et la protection des berges des cours d'eau.**	• Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	X	
	Les investissements sur le terrain se sont traduits par des retombées positives pour la population du bassin, notamment par un **accroissement des revenus ruraux et un renforcement de la sécurité alimentaire grâce à la réhabilitation/modernisation de 20 000 hectares de terres irriguées, au profit de 60 000 agriculteurs.**	• Pratiques agricoles durables		X
	Restauration des terres dégradées grâce à l'agroforesterie et à d'autres interventions ; contrôle et **élimination des espèces aquatiques envahissantes,** permettant de stimuler le développement du secteur de la pêche sur ces sites et d'améliorer l'approvisionnement des systèmes d'irrigation en aval.	• Pratiques agricoles durables • Exploitation durable des ressources • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces	X	X
	La CBLT a mobilisé de nombreux investissements pour le développement du bassin et a préparé le terrain à la mise en place d'une plateforme de coopération régionale. **Le Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad**, préparé et diffusé lors de la Conférence des Parties de 2015 (COP 21) à Paris, a été à l'origine de ces progrès.	• Amélioration/renforcement de la gouvernance et de la collaboration transfrontalière • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce • Outils d'aide à la prise de décision		X

Évaluation — Afrique australe

Information

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Information	Conception de l'analyse des opportunités d'investissements multisectoriels. Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une stratégie systématique de la Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango (OKACOM). Les actions conjointes identifiées dans le cadre de l'analyse guident le **programme d'investissement durable et équitable en faveur de la résilience climatique** et reposent sur les trois domaines clés suivants : **renforcement des moyens de subsistance résilients face au changement climatique, développement de l'écotourisme** et mise en place d'infrastructures conjointes.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce	X	X

Information	L'institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a soutenu la mise en place du **Portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC et des archives de la littérature grise sur les eaux souterraines** afin de mettre à la disposition du public des données sur les ressources en eau.	• Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Protection et recharge des eaux souterraines		X
	L'institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a facilité le processus d'élaboration de **directives de base et la réalisation d'analyses des lacunes** pour les États membres. Les analyses stratégiques régionales sont produites pour **établir le bien-fondé de la coopération sur les aquifères transfrontaliers.**	• Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Protection et recharge des eaux souterraines		X
	Le troisième pilier (moyens de subsistance et sécurité alimentaire) de SADRI appuie les travaux d'analyse visant à **mieux cerner les ressources en eau disponibles** et la manière dont elles sont utilisées dans la zone de conservation transfrontalière du Grand Limpopo située dans la région de Pafuri-Sengwe. Il s'agit notamment de **cartographier les plaines inondables et les zones humides** associées aux quatre systèmes fluviaux de la région, d'**évaluer la demande et l'utilisation actuelles de l'eau**, de comprendre le **rôle des zones humides dans le maintien des moyens de subsistance des communautés et la résilience climatique**, et d'**évaluer les pratiques de gouvernance** mises en place pour gérer les ressources en eau.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Pratiques agricoles durables • Exploitation durable des ressources • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce • Protection et recharge des eaux souterraines	X	X

Institutions

Domaine thématique	Activité de CIWA	Lien — Action en faveur de la biodiversité	Contribution — directe	Contribution — indirecte
Institutions	Conception de l'analyse des opportunités d'investissements multisectoriels. Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une stratégie systématique de la Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango (OKACOM). Les actions conjointes identifiées dans le cadre de l'analyse guident le **programme d'investissement durable et équitable en faveur de la résilience climatique** et reposent sur les trois domaines clés suivants : **renforcement des moyens de subsistance résilients face au changement climatique**, développement de l'écotourisme et mise en place d'infrastructures conjointes.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce	X	X

Institutions	L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC (SADC-GMI) collabore avec le Conseil des ministres africains sur l'eau (CMAE) pour mettre en œuvre le Programme panafricain sur les eaux souterraines du CMAE (APAGroP) et dirige le **groupe de travail sur la gouvernance des eaux souterraines** pour la mise en œuvre de l'APAGroP.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance		X
	L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a organisé des stages dans le cadre de projets à l'intention de jeunes professionnels des États membres. Ces projets concernaient la **collecte et la gestion des données, l'extension du Portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC** et l'enrichissement des archives de littérature grise traitant de cette question. Le projet a contribué à renforcer **la capacité institutionnelle de l'institut de gestion des eaux souterraines de la SADC en forgeant des partenariats stratégiques** avec les institutions régionales et internationales opérant dans le domaine de l'eau.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance		X
	L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a mis en œuvre cinq activités conjointes pour **accroître les connaissances sur les eaux souterraines transfrontalières et nationales.** L'Institut a retenu les services de l'Institut international de gestion de l'eau qu'il a chargé d'exécuter le **projet de recherche sur la gestion conjointe des eaux** dans le bassin de la rivière Shire. Une analyse diagnostique transfrontalière et un plan d'action stratégique sont en cours d'élaboration pour le Tuli-Karo, et **comprennent des travaux sur les GDE.** D'autres travaux préparatoires sont en cours concernant les aquifères transfrontaliers du Kalahari oriental, de Ramotwsa et de Strampriet.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Protection et recharge des eaux souterraines	X	X
	L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a produit **des rapports d'analyse des lacunes** pour chaque État membre, des directives pour la gestion des eaux souterraines, des plans de mise en application des cadres institutionnels en Eswatini et en Tanzanie, et trois analyses stratégiques **établissant le bien-fondé de la coopération** (une évaluation des risques de sécheresse dans la SADC, une étude de la coopération transfrontalière sur les eaux basée sur l'analyse de données massives et une évaluation des eaux souterraines d'OKACOM).	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Échange et partage de connaissance		X
	L'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC a contribué à huit plateformes de recherche régionales ou internationales sur lesquelles il a **diffusé les résultats de travaux de recherche sur la gestion des eaux souterraines** dans les États membres de la SADC.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Échange et partage de connaissance		

Investissements

Thematic Area	CIWA Activity	Link - Biodiversity Action	Linkages - Direct	Linkages - Indirect
Investissements	Conception de l'analyse des opportunités d'investissements multisectoriels. Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une stratégie systématique de la Commission permanente des eaux du bassin de l'Okavango (OKACOM). Les actions conjointes identifiées dans le cadre de l'analyse guident le **programme d'investissement durable et équitable en faveur de la résilience climatique** et reposent sur les trois domaines clés suivants : **renforcement des moyens de subsistance résilients face au changement climatique, développement de l'écotourisme** et mise en place d'infrastructures conjointes.	• Collecte de données, inventaires, soutien analytique et technique • Outils d'aide à la prise de décision • Échange et partage de connaissance • Capital naturel et fourniture de services écosystémiques • Renforcement de l'intégrité des écosystèmes, de la diversité et de la connectivité des espèces • Place accordée à l'adaptation au changement climatique dans la planification et la gestion actuelles des ressources en eau douce	X	X
	Le projet de mise en valeur du bassin du Zambèze a soutenu les travaux de préparation à l'établissement des infrastructures, y compris des **études de faisabilité, et des évaluations des incidences environnementales et sociales** approfondies, et a assuré des services de conseil pour la mise en place de la centrale hydroélectrique de la Gorge de Batoka d'une puissance de 2 400 MW qui devait être construite sur le Zambèze en amont du barrage de Kariba.	• Mesures de sauvegarde environnementales, sociales et en matière de gouvernance	X	

Austrian Development Cooperation

Co-funded by the European Union

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK
Danida

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Norwegian Ministry of Foreign Affairs

Sweden
Sverige

UK International Development
Partnership | Progress | Prosperity

www.ciwaprogram.org/fr

@ciwaprogram

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CIWA